

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2006

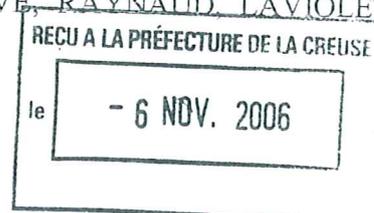
L'an deux mil six, le trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAVENNES, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Claude CANIGLIA, Maire.

Etaient présents : MM. CANIGLIA, SURNAUVENT, URBANIAK, TAVE, RAYNAUD, LAVIOLETTE, DALBY.

Etaient excusés : M. ZEN, M. BREDIER

Date de convocation : 24 octobre 2006

Monsieur URBANIAK Denis est élu secrétaire de séance.



**OBJET : MOTION SOUMISE A L'ASSOCIATION DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA CREUSE –
DESSERTE FERROVIAIRE EN CREUSE**

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Chateauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

En Mairie, le 04 novembre 2006

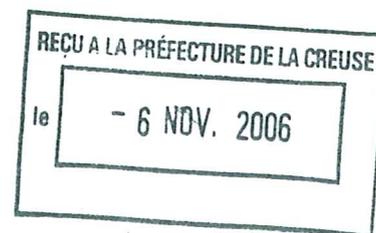
Le Maire,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Claude Caniglia".

Claude CANIGLIA



DEPARTEMENT DE LA CREUSE
COMMUNE DE SAVENNES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2006

L'an deux mil six, le trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAVENNES, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Claude CANIGLIA, Maire.

Etaient présents : MM. CANIGLIA, SURNAUVENT, URBANIAK, TAVE, RAYNAUD, LAVIOLETTE, DALBY.

Etaient excusés : M. ZEN, M. BREDIER

Date de convocation : 24 octobre 2006

Monsieur URBANIAK Denis est élu secrétaire de séance.

OBJET : MOTION – DESSERTE FERROVIAIRE EN CREUSE – ELUS DE LA MAIRIE DE LA SOUTERRAINE

Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges, les élus souhaitent rappeler leur position et réaffirmer les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement, à savoir :

Nécessité d'un aménagement en liaison Grande Vitesse de la ligne Paris – Orléans – Châteauroux - La Souterraine – Toulouse avec des rames TGV permettant une interconnexion avec le réseau européen Grande Vitesse et assurant une desserte sur Lille et demain sur Strasbourg. Ces aménagements répondent à une véritable politique d'aménagement du territoire indispensable à l'espace Massif Central et doivent être menés dès 2007 dans des conditions financières acceptables pour les Régions Centre et Limousin.

Nécessité d'une modernisation de la ligne Bordeaux – Guéret – Lyon et de la ligne Ussel – Montluçon.

Les Elus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges pénaliserait lourdement le Limousin dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

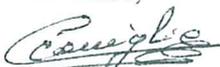
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

En Mairie, le 04 novembre 2006

Le Maire,


Claude CANIGLIA

